



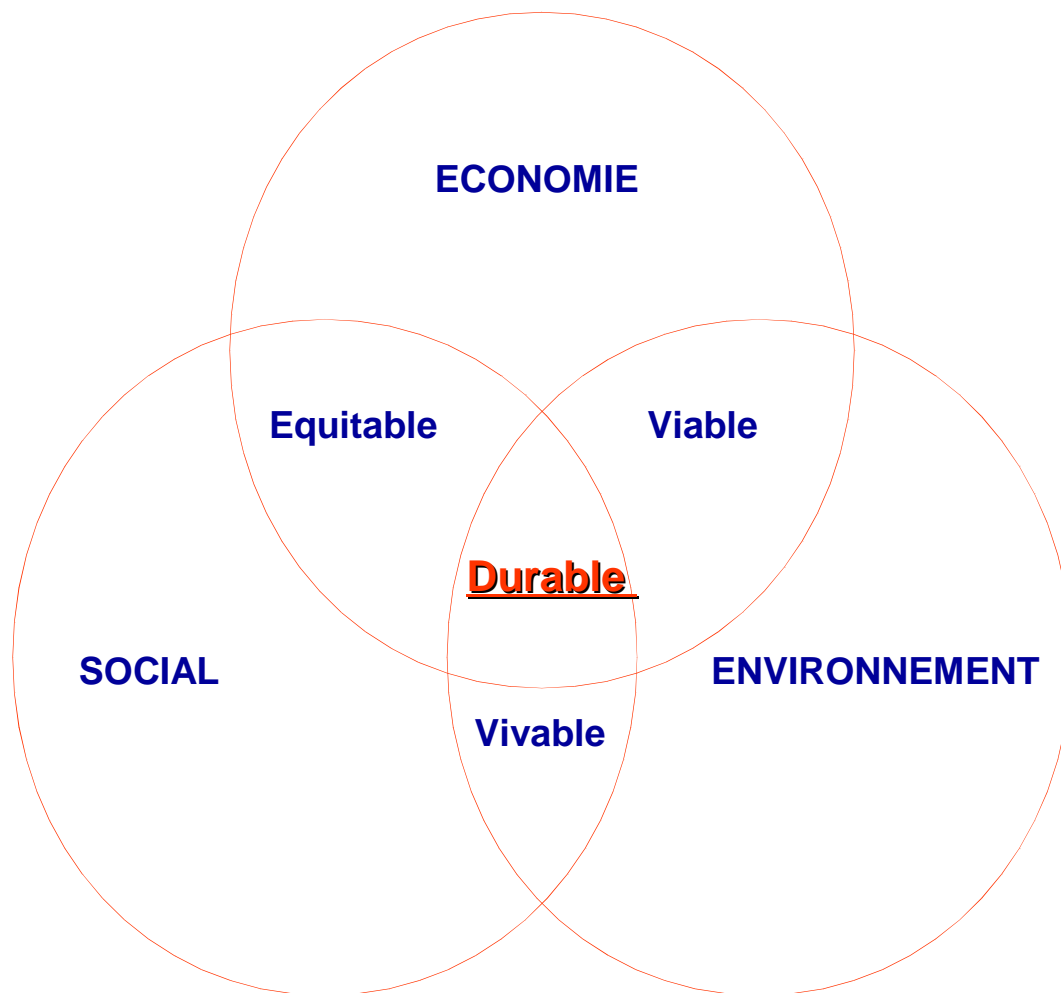
Initiative Régionale pour l'Insertion et la Solidarité



Actions financées depuis 1994 par l'Etat et la Région



La commande publique doit répondre aux exigences du développement durable



Il doit concilier les trois piliers que sont l'efficacité économique, l'équité sociale et le développement écologiquement soutenable

Le code des marchés repose sur une base politique et juridique double :

❑ **Engagement sur le développement durable (loi constitutionnelle) en matière environnementale, économique et sociale**

❑ **Loi sur l'exclusion (1998) et loi de cohésion sociale (2005)**

Comité interministériel de lutte contre les exclusions (mai 2006)

Politique de la ville, plan banlieue ...et traductions locales

(Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Com. d'Agglo., ...)

La commande publique un moyen de développer les pratiques d'excellence environnementale et d'excellence sociale

L'article 5 du code des marchés publics impose au pouvoir adjudicateur une obligation de s'interroger sur la définition de ses besoins eu égard à des objectifs de développement durable, entendu au sens large...

La commande publique un moyen de solvabiliser
et de développer les activités environnementales

L'article 14 permet de fixer des critères d'exécution
qui prennent en compte dans tous marchés les
impératifs environnementaux.

La commande publique un moyen de solvabiliser et de développer l'offre d'insertion

Parcours vers l'emploi

intégration

Accompagnement
et action sociale

accueil
orientation
mobilisation

accompagnement
Socio professionnel

accès à
l'emploi

emploi

Le code des marchés favorise l'accès des TPE PME en posant le principe de l'allotissement

du
un

les deux
enforcer
du donneur
e

Article 14

Article 53

Critère de sélection d'un candidat au marché précisant les attentes du donneur d'ordre sur l'expérience, ou le contenu de la prestation

Article 30

« Insertion » bénéficiant d'une procédure

adaptée en lieu et place d'un marché de travaux

Permet de réserver tout ou partie d'un marché au secteur du handicap

Article 10 et 27

Article 15

Clauses spécifiques du code des marchés publics pour développer les parcours d'insertion

Parcours vers l'emploi →

Accompagnement
et action sociale

accueil
orientation
mobilisation

accompagnement
Socio professionnel

accès à
l'emploi

emploi

I
A
E

GEIQ

ETTI

Entreprises d'insertion

Associations intermédiaires

Ateliers et Chantiers d'insertion

Régies de quartiers

Article 14

Article 53

Article 30

les clauses spécifiques des marchés publics

Clauses spécifiques du code des marchés publics pour favoriser l'intégration dans les entreprises

intégration

